



MAÎTRISER LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE

AUX ORGANISMES DE FORMATION POUR SÉCURISER SON ACTIVITÉ
(FORMATION INTÉGRANT LES DERNIÈRES ÉVOLUTIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES)



OBJECTIFS

- Cartographier le nouveau paysage de la formation professionnelle
- Comprendre et intégrer les principales obligations légales et réglementaires imposées aux OF
- Evaluer le niveau de conformité de son propre OF et identifier les points à faire évoluer.
- Acquérir la méthodologie et les outils pour mettre son OF en conformité avec la législation



PUBLIC

Dirigeant et gestionnaire d'organismes de formation.



PRE-REQUIS

Disposer d'une expérience suffisante dans la direction et/ou la gestion d'un organisme de formation



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Approche fondée sur l'alternance de cas concrets, d'apports pratiques et théoriques actualisés
- Support d'animation remis sous forme de dossier avec zone pour la prise de note.
- Dossier technique complet comportant support d'autodiagnostic, fiches outil, les principaux textes, webographie...



SUIVI / ÉVALUATION

- L'évaluation de la formation est faite par les participants en fin de journée
- La validation des acquis de la formation se fera sous forme de présentation orale des autodiagnosics



CONTENU

- ① Cartographie du nouveau paysage de la formation professionnelle
 - Les acteurs en présence et les nouvelles règles de gouvernance
 - Le nouveau schéma de financement
- ② Les obligations pour l'OF en général
 - Quelques rappels : La déclaration d'activité, le bilan pédagogique, les obligations comptables
 - Règles concernant la conformité des locaux, cas des intra et de la location de salles
 - Obligations en matière de communication et de transparence de l'offre
- ③ L'action de formation et les obligations contractuelles
 - Convention / contrat de formation, convention tripartite
 - Nouvelle définition et types d'actions de formation
 - Les conditions de validité des actions de formation
 - Fixation du prix et facturation des prestations
 - Justification et évaluation de l'action de formation
- ④ Obligations vis-à-vis du stagiaire
 - Les nouvelles obligations : positionner, personnaliser, évaluer...
 - Les informations et documents à remettre (formalisme et mentions obligatoires)
 - Les nouvelles règles en matière de protection des données (RGPD)
 - La protection sociale du stagiaire
- ⑤ Les formateurs/intervenants
 - Qui peut être formateur ?
 - Les différents statuts (CDD, CDI, CDII, Indépendant, occasionnel...). Avantages / inconvénients
 - L'obligation de formation continue des formateurs
 - Les règles applicables à la sous-traitance
- ⑥ Les obligations vis-à-vis des autres acteurs : financeurs, employeurs
- ⑦ Les différents contrôles : Qui ? Quand ? Comment ?
 - Récapitulatif général sur les infractions et les sanctions

Infos

Documents remis en fin de formation :

Attestation de compétence et certificat de réalisation.

Durée : 1 journée de 7 heures

Tarif : 500 € HT

Date et lieu :

Présentiel : 06/11/2020 à Paris gare de Lyon 12^{ème} – Multiburo (accessible PMR)

Horaires : 9:30 – 12:30 / 13:45 – 17:45

Formatrice : Isabelle RAYNAUD, consultante et formatrice depuis plus de 15 ans, spécialisée dans l'accompagnement des OF et leur mise en conformité

FORMA
COMPÉTENCE



Datadock | Organisme référencé



forma-competence.fr



contact@forma-competence.fr



06 44 21 34 89

06 17 75 35 43

06 65 92 29 77

Pour s'inscrire à une session, il suffit de renvoyer le bulletin d'inscription au plus tard 8 jours avant la date de formation à l'adresse : formation@forma-competence.fr. Un responsable formation vous contactera pour confirmer votre inscription.